



Journée des Droits de l'Homme

10 Décembre 2016

« **We the peoples** »

www.gicj.org

Adresse : P.O. Box: GICJ 598 CH-1214 Vernier, Genève – Suisse

Email: info@gicj.org Tel: +41 22 788 19 71 Portable: +41795365866

Siège : 150 Route de Ferney, CH 1211 Genève 2 – Suisse

« We the peoples »

Déclaration par GICJ à l'occasion de la Journée des droits de l'homme

10 Décembre 2016

La journée des droits de l'homme est annuellement célébrée à travers le monde afin de célébrer l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la reconnaissance de ses principes en tant « *qu'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations* ». Soixante-huit ans ont passé et on pourrait penser que la situation des droits de l'homme serait un peu plus sécurisée. Au contraire, la réalisation de ce cadre international de protection des droits de l'homme est loin d'être achevé au jour d'aujourd'hui. En effet, les instruments et mécanismes établis par la communauté internationale sont effrontément ignorés par leurs propres créateurs. Nous avons aujourd'hui atteint un niveau inégalé d'antagonisme et d'indifférence totale pour la souffrance humaine en général.

Pourquoi peut-on se demander. Parce que protéger les droits de l'homme de tous demande un véritable engagement qui place la race humaine au centre. Dans ces circonstances, dans une société construite autour des intérêts économiques et politiques, où la richesse d'une minorité prévaut sur le bien-être de la majorité, les droits de l'homme ne seront jamais une priorité.

« *Do we still have an international community?* » Cette question fondamentale posée par le Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, Zeid Ra'ad Al Hussein, dans un discours en date du 13 Juin 2016, fait écho au rapide démembrement de nos sociétés à l'heure actuelle. En des temps où l'unité devrait primer, une vague de haine et de discorde semble s'être emparée de notre humanité commune. Pire, c'est arrivé très (trop) facilement.

En cette Journée des Droits de l'Homme, GICJ estime qu'il est approprié d'adresser quelques uns de nos principaux échecs en matière de droits de l'homme. En effet, en tant que membre de la société civile, il nous revient d'aborder objectivement la question du statut des droits de l'homme, sans détour. Si des progrès ont indéniablement été réalisés, il ne fait aucun doute que nos sociétés présentent des signes alarmants de régression en termes de droits de l'homme.

Syrie – Le cimetière à ciel ouvert

La guerre civile syrienne est devenue un épouvantable jeu de blâme politique avec l'acquiescement de l'ensemble de la communauté internationale, révélant une fois de plus son mépris total pour la vie humaine. La 25^{ème} Session Spéciale du Conseil des Droits de l'Homme sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en République Arabe Syrienne et la récente situation à Alep qui a eu lieu le 21 octobre 2016 est symptomatique de cette hypocrisie. En effet, alors que des discours de courtoisie étaient échangés à Genève, le sort de la population syrienne semblait d'une importance bien minime.

Le fait est que les Superpuissances poursuivent, depuis le début, leur propre agenda et ce quelque soit le coût humain. Quatre des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité sont militairement engagés dans le conflit à des degrés différents et leur volonté politique à mettre fin au bain de sang syrien est de ce fait bien trop faible, si ce n'est pas inexistante. Pour sa part, le gouvernement syrien lui-même cherche d'avantage à maintenir et étendre son pouvoir despotique plutôt qu'à remplir son obligation de protection à l'égard de son peuple. Comme souligné par le Haut Commissaire aux



Droits de l'Homme des Nations Unies, Zeid Ra'ad Al Hussein, la Syrie est "*a state led by a medical doctor and yet is believed to have gassed its own people; has attacked hospitals and bombed civilian neighborhoods with indiscriminate explosive weapons; and maintains tens of thousands of detainees in inhuman conditions [...]*".

La sur-médiatisation du conflit est par ailleurs extrêmement pernicieuse. Le bref outrage causé par les prétendues « *images iconiques* » d'Aylan Kurdi et Omran Daqneesh est aussi obscène que contreproductif. Le calvaire du peuple syrien a été réduit à des grands titres passagers accompagnés de photos choquantes d'enfants ensanglantés et hagards.

Le fait est que ce conflit, qui a fait environ 470, 000 victimes, laissé 860, 000 personnes assiégées, déplacé la moitié de la population civile (4.8 millions de réfugiés) et détruis un pays qui était un berceau de civilisation, est maintenant considéré comme un *status quo*. Le conflit syrien est devenu une « *guerre institutionnalisée* » avec aucune solution à l'horizon.

Dans ce climat de paralysie politique et de division, GICJ estime que la communauté internationale doit se re-sensibiliser à la question syrienne et se défaire de cette apathie ambiante. La communauté internationale a la responsabilité d'agir immédiatement et sans aucun délai supplémentaire. L'accent doit être mis sur la (re)construction des fondations pour la paix et la justice en Syrie, au nom des générations futures.

Irak – Le mouton noir de la communauté internationale

L'Irak est un des fiascos majeurs de notre époque. Les Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble semblent avoir fait d'une habitude de blesser puis d'abandonner le peuple irakien. En effet, depuis les sanctions économiques prises de manière inconsidérée par le Conseil de Sécurité en 1990, le pays a été le théâtre d'une pléthore de crimes, tous demeurés impunis à l'heure actuelle.

La guerre illégale lancée par la coalition américaine en 2003 et l'occupation qui a suivi, ont dévasté de manière délibérée, injustifiée et extrême la nation irakienne et son peuple. L'effondrement total de l'Etat irakien à ce moment là et le vide politique causés par l'acte d'agression américain ont ouvert la voie à d'autres maux : le terrorisme et le sectarisme.

Avec Al Qaeda hier et ISIS aujourd'hui, l'Irak n'a pas connu de répit sur le plan du terrorisme depuis des décennies. Depuis 2004, des villes majeures telle que Mossoul, Tikrit, Amerli, Ramadi et Falloujah sont tombées les unes après les autres, comme des dominos, aux mains du nouveau et ultra médiatisé groupe terroriste. Comment cela a pu arriver si facilement demeure une question ambiguë et controversée. Cependant, ce que nous savons c'est que la population civile vivant sous le brutal califat d'ISIS a été privée de toute liberté, abusée, exécutée et décapitée, simplement pour avoir utilisé un téléphone ou essayé de fuir.

Comme si cela n'était pas suffisant, la lutte contre ISIS est devenue le prétexte favori du gouvernement irakien afin de lancer des campagnes militaires sanglantes contre les villes occupées par le groupe. Les forces de sécurité irakiennes et les milices affiliées (essentiellement Al Hashd Al Shaabi) ont pillé, brûlé et détruit chaque bâtiment privé ou public. La population civile a par ailleurs été la cible de toute une série de crimes ; arrestations et exécutions arbitraires, torture et disparitions forcées notamment. Ces crimes, qui équivalent à des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, vont de pair avec les politiques gouvernementales visant à discriminer certains membres de la société irakienne et à entraîner des changements démographiques. En effet, ces nombreux incidents visent quasiment tous une certaine partie de la population irakienne : les musulmans sunnites.

La guerre d'invasion de 2003 et la subversion du système politique et social ont totalement corrompu le système judiciaire irakien qui est aujourd'hui l'un des moins indépendants au monde. Conjointement avec le système de gouvernance dysfonctionnel, ceci est la raison pour laquelle l'impunité demeure prédominante en Irak, et ce en dépit des crimes horribles qui y sont commis.

GICJ a largement dénoncé le soutien direct ou indirect de la communauté internationale et sa complicité tacite concernant ces violations massives du droit international et du droit international des droits de l'homme. Une telle attitude ne fait que justifier et légitimer le comportement brutal des milices pro-gouvernementales à l'encontre de la population civile, la rendant presque « *héroïque* » aux yeux du public.

Si GICJ condamne fermement le terrorisme et soutient ardemment son élimination en Irak, l'organisation est également persuadée que ce but ne peut être atteint au travers des méthodes brutales des autorités irakiennes et de ses milices. En effet, une telle approche s'est déjà révélée très nuisible aux civils par le passé et a seulement conduit à une croissance des groupes terroristes et de leur violence dans la région. Dans ces circonstances, en cette Journée des Droits de l'Homme, l'un des principaux appels de GICJ va à tous les protagonistes de cette prétendue « *guerre contre le terrorisme* ». Pouvons-nous réellement combattre le terrorisme en négligeant une valeur aussi capitale que la vie humaine. L'approche actuelle en matière d'antiterrorisme peut être considérée comme étant le moindre des deux maux mais GICJ est persuadé qu'il s'agit en fait du même mal.

Yémen – La dernière catastrophe humanitaire du Moyen Orient

Le Yémen est encore un autre désastre humanitaire au Moyen-Orient. Après des années d'insurrection latente, les Houthis ont finalement affronté de manière ouverte les forces armées yéménites et ont saisi la capitale en Janvier 2015.

Le Yémen doit actuellement faire face à un double problème sur le plan sécuritaire : une guerre brutale d'une part et une importante menace terroriste de l'autre. Dans ces circonstances, le conflit a entraîné la systémique de l'Etat Yéménite, permettant aux Houthis de s'étendre et de s'imposer comme une menace durable. La violence et le sectarisme ont été totalement généralisés dans le pays.

De nombreuses violations des droits de l'homme ont été rapportées au sein des territoires sous le contrôle des Houthis, et tout particulièrement à l'encontre des opposants au président évincé, Ali Abdullah Saleh. La situation a empiré depuis la consolidation de la présence des Houthis dans la capitale et leur attitude brutale ne semble pas avoir de limites. A l'heure actuelle, il ne fait aucun doute que les Houthis ont commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre (exécution sommaires, enlèvements, disparitions forcées, déplacements forcés, blocus)

Le conflit armé au Yémen s'est internationalisé à la suite de l'intervention de la coalition menée par l'Arabie Saoudite. Cette intervention a fait, et continue de faire l'objet de grosses critiques pour son effet dramatique sur la situation humanitaire dans le pays. En effet, si la coalition vise principalement



des cibles militaires, certaines attaques sont purement indiscriminées, disproportionnées et dirigées contre des infrastructures civiles. A cet égard, le ciblage d'installations médicales est tout particulièrement courant et inquiétant. Le bombardement accidentel d'un enterrement à Sana'a le 8 Octobre 2016 est, sans aucun doute, une des plus grosses bévues de la coalition arabe.

En plus des bombardements indiscriminés, les groupes de défense des droits de l'homme ont largement dénoncé les munitions utilisées dans les combats. En effet, les forces de la coalition utilisent des munitions imprécises et notamment des bombes américaines dont le rayon d'impact est très large.

GICJ condamne toutes les violations susmentionnées, indépendamment des responsables et de leur rôle dans le conflit. La première préoccupation de la communauté internationale devrait toujours être de protéger le peuple yéménite, sans réserve. Selon le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires, le 12 Avril 2016, plus de 6, 400 personnes avaient été tuées et près de 30, 000 blessées depuis le 19 Mars 2015. Il y a pas moins de 2, 8 millions d'IDPs à travers le pays et le Programme Alimentaire au Yémen a estimé, le 6 Mars 2016, qu'environ 82% de la population nécessitaient une aide humanitaire.

Palestine – L'apartheid occulté

La vie quotidienne des palestiniens est digne de grands titres depuis plus de 50 ans maintenant. Et pourtant rien ne change et la situation semble, au contraire, empirer. En violation totale des obligations incombant à la puissance occupante, Israël oppresse et discrimine les palestiniens au travers de différents moyens.

Il y a quelques 50 lois discriminatoires en Israël, toutes classifiant les palestiniens de citoyens de seconde classe. Dans le même temps, en Cisjordanie, Israël impose des lois militaires extrêmement strictes et restrictives à la population locale.

Quand on aborde la question de l'apartheid palestinien, il ne faut surtout pas oublier de mentionner la construction de ce mur de 8 mètres de haut et de 450 kilomètre de long. Surnommé le « *mur de l'apartheid* » par les palestiniens, cette construction a eu d'énormes répercussions sur leurs conditions de vie. En effet, 85% du mur empiète largement sur les territoires palestiniens, coupant de larges portions de terres et imposant encore d'avantage de restrictions à leur accès aux ressources et à leur liberté de mouvement. La construction du mur a débuté en 2000 et a été déclarée illégale en 2004 par la Cour Internationale de Justice. Israël a été sommé d'obéir aux obligations qui lui reviennent au titre du droit international et donc de détruire le mur. Ce dernier se tient toujours plus haut et toujours plus long à l'heure actuelle.

La vaste campagne de colonisation d'Israël dans les Territoires Palestiniens Occupés, et tout particulièrement en Cisjordanie et à Jérusalem Est, couplée avec la violence grandissante des colons, sont la cause de déplacements forcés massifs et de lourdes restrictions à la liberté de mouvement des palestiniens. Ces pratiques, souvent appuyées par une présence militaire disproportionnée et purement idéologique, violent le droit du peuple palestinien à jouir de conditions de vie décentes et leur droit au retour tel qu'établis en droit international des droits de l'homme et en droit international humanitaire. Il est d'autant plus inadmissible que ces actions soient ouvertement menées sous les yeux de tous, sans aucune crainte des conséquences.

En outre, la campagne de harcèlement des autorités israéliennes semble n'avoir aucune limite. Au contraire, la violence ne fait que croître, comme le démontre les incidents réguliers impliquant des palestiniens. GICJ considère que l'impunité offerte à Israël concernant ces crimes contre l'humanité et ces crimes de guerre est épouvantable. La complicité tacite de la communauté internationale a permis à Israël de mener ce régime d'apartheid pendant des décennies maintenant.

Dans ce contexte, et au regard de la récurrence des événements susmentionnés, GICJ urge toute la communauté internationale à dépasser les alliances politiques et économiques et à se consacrer à la défense des droits de l'homme de tous. Un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien n'a jamais été aussi crucial qu'aujourd'hui. Le peuple palestinien mérite de jouir de la justice, de la liberté et de l'égalité. Et plus encore, d'avoir une patrie.

Iran – Le génie sectaire du Moyen-Orient

Le bilan des droits de l'homme de l'Iran est régulièrement critiqué et Téhéran a été condamné à plusieurs reprises pour les violations passées et présentes perpétrées à travers le pays et au-delà de ses frontières. En plus de ce large éventail de crimes, l'Iran est également bien connu pour son fort agenda sectaire. A cet égard, les autorités discriminent et persécutent les minorités ethniques et religieuses présentes sur le territoire iranien. De plus, les forces armées ont conduit des attaques militaires et apporté leur soutien, plus ou moins directement, afin de terroriser les communautés non-Chiites des pays voisins.

Les groupes visés par Téhéran incluent les Hazaras, les Pachtouns, les Balochs, les Azeris, les Baha'i et d'autres minorités arabes non-chiites. Ils sont tous victimes de diverses violations des droits de l'homme, du déplacement forcé au meurtre de masse, en passant par la négation de leur droit à l'éducation et aux soins médicaux. De plus, chaque tentative pacifique de dénoncer ces violations, n'a fait que causer d'avantage de morts ou de blessés.

La décennie de négociations concernant la politique nucléaire de l'Iran et la récente levée des sanctions économiques ont manqué d'adresser la question importante des violations massives des droits de l'homme de la population civile. Les critiques de l'accord conclu avec l'Iran suggèrent que le gouvernement iranien va se servir de la rétribution financière afin d'alimenter l'instabilité et l'extrémisme violent qui gangrène le Moyen-Orient. En d'autres termes, il est à craindre que le dégel des actifs iraniens ne résulte qu'en de nouvelles interférences de Téhéran dans les affaires intérieures de ses voisins, sous le prétexte d'aider les minorités Chiites persécutées (tout particulièrement au Yémen, en Syrie, au Liban, au Bahreïn et même au Nigeria).

Dans ces circonstances, GICJ estime regrettable que la communauté internationale ait ignoré la situation pour le moins critique des droits de l'homme en Iran pour se concentrer sur le programme nucléaire uniquement. Et ce parce que ce dernier posait une menace pour l'Ouest et son grand allié, Israël.

Myanmar – La minorité la plus persécutée du monde

Les très attendues élections générales du 8 Novembre 2015 ne sont maintenant plus qu'un vague souvenir. En effet, en dépit de la victoire de la Ligue nationale pour la démocratie, les groupes bouddhistes nationalistes radicaux ont maintenu leur répression sur la liberté d'expression, d'association et de rassemblement pacifique. Pour leur part, les autorités ont manqué de remédier aux problèmes d'intolérance et d'incitation à la discrimination et à la violence raciales et religieuses qui sont rampants au Myanmar.

Dans ces circonstances, les minorités vivant dans l'état de Rakhine, notamment les Rohingyas, les musulmans Kaman ainsi que les communautés chrétiennes et indoues, sont toujours la cible d'une discrimination institutionnalisée depuis longtemps. Ces groupes sont ainsi privés de leurs droits les plus basiques.

Les musulmans Rohingyas sont originaires du nord-ouest du Myanmar et tout particulièrement de l'état de Rakhine. Ils sont environ 150, 000 à vivre dans cette région, parqués dans des camps aux allures de ghetto et avec l'interdiction d'en sortir sans l'autorisation du gouvernement. Qualifiés d'immigrants illégaux venus du Bangladesh par les autorités du Myanmar, ils sont soumis à des

restrictions de mouvement typiques d'un régime d'apartheid et sont privés de la nationalité conformément à la loi sur la nationalité de 1982. Les Rohingyas ont été reconnus par les Nations Unies comme constituant l'un des peuples les plus persécutés.

Selon le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, *"significant steps forward have been made and the government deserves to be congratulated but the success story is not yet complete."* Cependant, le fait est que quelques 3, 000 membres de la communauté Rakhine et environ 12, 000 Musulmans ont été forcés de quitter leur foyer.

La situation actuelle au Myanmar est alarmante. En effet, le manque de supervision de l'appareil militaire par le nouveau gouvernement a entraîné un déferlement de violence. Récemment, le 9 octobre 2016, des assaillants non-identifiés ont attaqué trois avant-postes de police dans l'Etat de Rakhine, tuant 9 officiers aux frontières et saisissant armes et munitions au passage.



Les autorités ont vivement réagi en lançant de vastes opérations de sécurité et l'accès des organisations humanitaires, des journalistes indépendants et des groupes de défense des droits de l'homme a été encore d'avantage restreint. Dans ce contexte, les allégations récurrentes d'exécution extrajudiciaire, d'arrestation et de détention arbitraire, de destruction de propriété privée et d'abus sexuel aux mains de forces de sécurité contre les Rohingyas sont particulièrement inquiétantes.

Le 24 Octobre, le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, le Rapporteur Spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et le Rapporteur Spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays ont publié une déclaration commune urgeant les autorités de promptement et rigoureusement enquêter sur toutes les allégations et d'autoriser l'accès humanitaire. Le gouvernement a cependant conservé sa position de départ, niant les accusations et affirmant qu'elles sont totalement fabriquées dans le but d'obtenir un soutien international. Les autorités sont allées jusqu'à accuser les Rohingyas d'avoir eux-mêmes brûlé leur maison afin de faire croire que leur village avait été mis à feu par les militaires.

GICJ est particulièrement préoccupé par la continuelle discrimination dont souffrent les Rohingyas et par l'actuel confinement imposé en l'Etat de Rakhine par les autorités. Il est urgent que le gouvernement prenne des mesures d'intérim afin de prévenir toute restriction et violation supplémentaire à l'encontre des minorités.

Burundi – Le prochain génocide

Passée l'euphorie initiale d'avoir calmé les tensions au Burundi, est venue la réalisation que la situation était loin d'être réglée. En Octobre 2016, les autorités ont pris la décision extrême de suspendre toute coopération avec les Nations Unies et de se retirer du statut de la Cour Pénale Internationale. De tels développements sont extrêmement inquiétants au regard de la répression, sans cesse grandissante, que les forces de sécurité et la milice des jeunes du parti au pouvoir (les *Imbonerakure*) impose à la population civile dans son ensemble.

Depuis la tentative de coup d'Etat du 13 Mai 2015, cette violence d'Etat est devenue pandémique au Burundi. Un modèle systémique de crimes perpétrés au travers de l'appareil étatique peut être clairement identifié, de même qu'une chaîne de commande remontant aux plus hauts officiels de l'Etat. La situation est passée d'une répression massive des opposants politiques à une série d'abus atroces perpétrés derrière des portes closes. Ce changement de *modus operandi* par les autorités du Burundi s'est fait après le cri d'alarme de la société civil en Janvier 2016.

Le bilan humain est aujourd'hui monstrueux. Selon les chiffres, il y aurait plus de 1, 000 morts, 8, 000 détenus pour des raisons politiques, entre 300 et 800 disparus, des centaines de victimes de torture et des milliers de personnes arbitrairement détenues. Le 27 Septembre 2016, le Haut Commissaire pour les réfugiés a déclaré que les abus des forces de sécurité avaient déjà forcé 310, 000 personnes à fuir le pays.

Il y a aucun doute que des crimes contre l'humanité sont actuellement commis au Burundi, mais ce qui encore plus inquiétant à l'heure actuelle c'est la radicalisation du régime. En effet, ce dernier a développé un vaste et puissant réseau de sécurité à travers le pays, dans le but de surveiller et contrôler la population. En plus de cette surveillance de masse, le dernier rapport de la FIDH et d'ITEKA, intitulé "*Burundi : Une répression aux dynamiques génocidaires*", met en garde contre l'établissement de plusieurs organes et instruments de propagande, tous à caractère ethnique. En effet, il apparait que le régime a repris la rhétorique classique de la défense de la majorité Hutu contre le retour d'un pouvoir militaire Tutsi. Le rapport dénonce également la prolifération de lieux secrets de détention et les crimes de masse perpétrés dans ces lieux, à l'abri de tout regard. Les fantômes du génocide rwandais semblent revenir hanter le Burundi.

Au regard de ces récents développements au Burundi, GICJ en appelle à la communauté internationale de ne pas laisser un nouveau génocide rwandais avoir lieu. L'échec magistral des Nations Unies à agir selon les signes avant-coureur en 1994 doit servir d'exemple à ne surtout pas répéter.

Pendant ce temps en Occident

Pendant ce temps, alors que les Etats occidentaux prétendent être des modèles de démocratie, leur bilan en matière de droits de l'homme est, en fait, loin d'être aussi parfait.

La prolifération des conflits à travers le monde a entraîné une crise migratoire massive et sans précédent. Cependant, ces populations fuyant pour leur vie et en quête d'un endroit sûr pour élever leurs enfants, échappent à l'enfer des bombes pour tomber nez-à-nez avec une xénophobie généralisée. En effet, les réfugiés affluant sur les côtes européennes ne sont plus perçus comme les victimes de ces conflits humains mais comme la source de problèmes. A cet égard, les récentes attaques terroristes en Europe et la menace croissante du terrorisme ont été instrumentalisées de manière à diaboliser la population Arabo-musulmane. Dans un monde où la mobilité ne fait que croître, la peur de l'étranger est devenue normale et constitue un argument politique pour certains de nos gouvernements.



Le vote inattendu du Royaume Uni en faveur d'une sortie de l'Union Européenne est un exemple frappant de ce repli sur soi et de cette intolérance qui caractérisent nos sociétés contemporaines. Ainsi, l'une des raisons principales de ce *Brexit* était l'immigration, présentée comme une menace économique pour le peuple britannique. Le fait est que le Royaume Uni n'est pas un cas isolé. Les dernières élections américaines ont été le théâtre de bien trop nombreux discours haineux, envers toutes les minorités confondues. La fulgurante ascension de Donald Trump jusqu'au bureau ovale n'est pas sans nous rappeler un passé trouble fait d'inégalités et de ségrégation que nous pensions avoir mis derrière nous. GICJ estime qu'il est de la plus haute importance que la communauté internationale reconnaisse que la diversité a toujours existé et la protège en tant que valeur fondamentale.

Que faire maintenant?

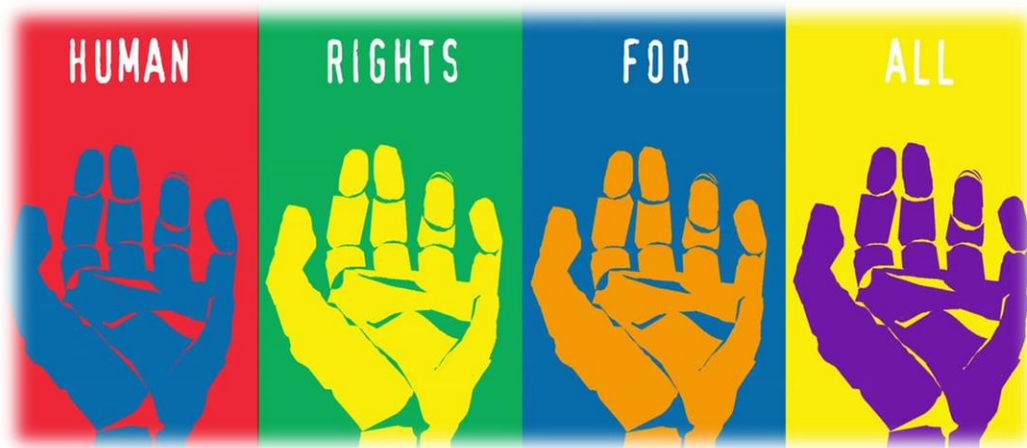
Il y a plus. Les violations des droits de l'homme ne se réduisent pas aux grands titres des journaux et à ce que nous, membre de la société civile, pouvons dénoncer dans une simple déclaration telle que celle-ci. L'idée est ici de donner un petit aperçu de ce à quoi ressemble la situation des droits de l'homme dans le monde à l'heure actuelle. La réalité est cependant plus sombre et extrêmement plus complexe.

En dépit de la complexité de la situation, une tendance est facilement identifiable et il s'agit de l'incommensurable recul en matière de droits de l'homme au XXIème siècle. D'une façon ou d'une autre, nos sociétés sont devenues insensibles à la souffrance humaine et l'ont accepté comme étant une caractéristique propre à notre système. Dans ces circonstances, la communauté internationale a

été capable de piétiner les instruments qu'elle a elle-même créé. Le récent retrait de sa signature au Statut de Rome par la Fédération de Russie du Statut de Rome à la suite de la publication d'un rapport qualifiant l'annexion de la Crimée comme un acte d'occupation en est un exemple frappant.

Cette décision démontre clairement que les Etats sont, en fait, très peu disposés à s'engager réellement en faveur de la protection et de la préservation des droits de l'homme. Fervents défenseurs de leur souveraineté nationale, ils ont ainsi accusé la Cour de La Haye d'être biaisée quand, en réalité, il s'agit uniquement d'un prétexte pour garder leurs vilains secrets à l'abri des regards.

Cette sinistre tendance ne doit cependant pas être une fatalité. Nous avons réussi à accomplir de grandes choses dans le domaine des droits de l'homme. A ce titre, le développement du discours des droits de l'homme est la preuve que nous avons atteint un certain niveau de conscience sur le sujet. Nous avons également créé des moyens et des instruments totalement nouveaux dans l'histoire. Cependant, ces outils inédits et innovants, construits sur la base d'une sagesse et d'une humanité fondamentales, ne sont qu'un point de départ. La communauté internationale dans son ensemble a maintenant l'obligation de développer ces principes afin de protéger la race humaine de son autodestruction.



GCJ estime qu'il est essentiel d'entreprendre un véritable effort et d'explorer toutes les solutions possibles afin de combler les lacunes de l'actuel système de protection des droits de l'homme. Il est temps de laisser de côté les solutions à court terme et de s'attaquer aux racines des problèmes, tout particulièrement en ce qui concerne les violations systématiques de droit international humanitaire et de droit international des droits de l'homme.

Dans ce sens, la Journée Internationale des Droits de l'Homme doit être l'occasion de nous rappeler tout le mauvais mais aussi le positif. Il s'agit de se rappeler les promesses faites mais systématiquement brisées, les occasions offertes et jamais saisies, les espoirs suscités mais soudainement perdus, afin d'apprendre de nos erreurs passées. C'est une occasion de revivifier notre engagement en faveur des droits de l'homme en tant que promesse d'un future plus sur et plus juste pour l'ensemble de la race humaine.

Geneva International Centre *for* Justice



Organisation non-gouvernementale indépendante



0041227881971



info@gicj.org



www.gicj.org



0041795365866



Geneva4Justice



facebook.com/GIC4J